



Municipalité de Pointe-Fortune

CONVOCATION

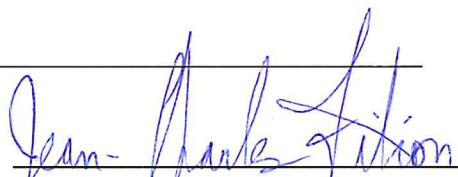
Par la présente, tous les membres du conseil de la Municipalité de Pointe-Fortune sont convoqués à une séance ordinaire du conseil, au lieu ordinaire des séances du conseil, **LE LUNDI 3 FÉVRIER 2025, à 19h00 heures.**

Les points suivants seront discutés, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2025.
3. Certificat de disponibilité de crédit et approbation des comptes payables au 3 février 2025.
4. Dépôt de la correspondance et des documents reçus.
5. Approbation entente intermunicipale - camps de jour de Rigaud.
6. Autorisation de représenter la municipalité lors de la vente des immeubles à défaut de paiement de taxes.
7. Renouvellement du contrat de la firme Poirier et associés, vérificateurs, pour l'année financière 2025.
8. Autres sujets:
9. Période de questions.
10. Levée de la séance.

30 janvier 2025


Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier
